Image not found or type unknown

# Pension alimentaire enfant majeur

Par **chouchoutte35**, le **02/06/2014** à **20:22**

bonjour,
nous sommes une famille recomposé, ma belle fille de 24 ans qui travaille vit en appartement avec son copain qui ne travail pas elle a fait une demande au tribunal pour une pension alimentaire de 150 e par mois
je pense que son copain n'est pas déclaré avec elle
que puis je faire
merci de votre réponse[smile3]

Par **Visiteur**, le **03/06/2014** à **10:10**

Bjr,
à mon sens rien, laissez venir car si elle travaille (plein temps ?) elle doit pouvoir s'assumer seule... Vous êtes au courant de façon officielle ou officieuse ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés